

*Les subsides*

au total, 1 844 \$ qu'elle aurait dû recevoir en tant que bénéfices ou qu'elle devra payer en tant que taxe. Elle a perdu 1 844 \$. Est-ce cela la justice? Qu'une famille de 4 personnes, qui gagne 15 000 \$, devra payer en plus et perdre des bénéfices, accumulés à 1 844 \$? Je ne pense pas.

Et je pense, monsieur le Président, que les Canadiens et les Canadiennes ne sont pas assez ignorants pour tomber dans les histoires du ministre d'État aux Finances, en disant: Bon, cela va être juste et équitable, parce que c'est tout le monde qui paie. C'est vraiment un type de réforme fiscale *reaganite*, tel qu'on voit déjà le premier ministre qui se met au lit toujours avec le président des États-Unis. C'est le même type de réforme qu'on a vue aux États-Unis, qui a coûté très cher aux plus pauvres, qui a coûté très cher aux moins bien nantis et qui a gonflé les comptes bancaires des mieux nantis.

Alors, monsieur le Président, c'est pour cela qu'on est contre la taxe, et je pense que le gouvernement devra nous écouter pour ne pas introduire cette taxe le 18 juin.

● (1300)

[Traduction]

**M. Redway:** Monsieur le Président, la députée a dit que certains commentaires du ministre lui avaient pratiquement coupé le souffle, mais je dois admettre que certains de ses propres commentaires m'ont laissé sans voix. La députée a eu le culot de dire que le coût des aliments a augmenté de 25 p. 100 entre 1961 et 1986. Nous savons bien, vous et moi, monsieur le Président, qui formait le gouvernement pendant presque toute cette période. Vous et moi, monsieur le Président, connaissons bien également le taux d'inflation de 10 p. 100 et plus qui a ravagé le pays pendant que le gouvernement précédent, dont la députée défend les couleurs, était au pouvoir. Je ne comprends pas que la députée puisse avoir le culot de venir nous dire à la Chambre qu'elle a honte de voir que le prix des aliments a augmenté de 25 p. 100, alors que c'est le gouvernement de son parti qui en a été responsable.

La députée a ensuite parlé de ce que contenait le Livre blanc sur la réforme fiscale. J'ai été non seulement étonné mais choqué de voir qu'elle dispose apparemment d'information confidentielle sur le contenu de ce Livre blanc. Elle a laissé entendre qu'il proposait notamment de taxer les aliments, les garderies et tout ce qu'on peut imaginer. Voilà qui est très intéressant. Vous et moi le savons, monsieur le Président, elle ne fait que semer l'inquiétude. Elle cherche délibérément à répandre la crainte et l'inquiétude parmi les gagne-petit et les personnes âgées alors qu'elle n'a pas la moindre preuve sur laquelle appuyer ses affirmations. Elle a en outre déclaré que la firme DeLoitte Haskins and Sells avait été chargée d'élaborer le Livre blanc sur la réforme fiscale. Cette affirmation est dénuée de tout fondement. Toutes les affirmations qu'elle a faites sur la teneur du Livre blanc ne peuvent s'appuyer sur la moindre parcelle de preuve. Elle n'a fait que semer l'inquiétude aujourd'hui.

La députée a toutefois dit une chose que j'ai trouvée vraiment intéressante, et j'aimerais faire consigner sa réponse au compte rendu. Elle a en effet tourné en dérision l'exemption d'impôt sur les gains en capital jusqu'à concurrence de un demi-million de dollars instaurée par notre gouvernement dans

le cadre d'une série de mesures de relance économique. Cette mesure a en fait contribué à faire baisser le taux de chômage depuis le sommet qu'il avait atteint à l'époque où le gouvernement libéral précédent était au pouvoir. Elle a ramené le taux de chômage dans ma région à un niveau se rapprochant de ce que les économistes considèrent généralement comme le «plein emploi». Notre gouvernement en convient, elle n'a pas donné dans l'ensemble du pays les résultats souhaités, mais la situation s'en rapproche sûrement bien plus que lorsque le gouvernement libéral était au pouvoir.

La députée peut-elle nous dire si son parti a officiellement pour politique, si jamais il forme à nouveau le gouvernement, d'abroger immédiatement l'exemption d'impôt sur les gains en capital présentement en vigueur?

**Mme Copps:** Monsieur le Président, je ne sais pas très bien où le député se tient depuis deux ans et demi. S'il avait été présent à la Chambre, comme il aurait dû l'être, il saurait que le chef de mon parti a déjà invité le gouvernement à annuler cette exonération de un demi-million de dollars des gains en capital, sauf pour les agriculteurs. C'est notoire, et tous ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre ont pu le constater dès que le gouvernement a présenté cette mesure. Bien sûr que nous allons l'annuler. Le gouvernement devrait l'annuler parce que c'est une exemption discriminatoire qui permet aux 2 p. 100 les plus riches de la population d'économiser de l'impôt aux dépens des contribuables à revenu moyen et faible.

On a laissé entendre que le député n'était pas dépourvu de conscience sociale. Même son nom donne à penser qu'il pourrait être un conservateur aux idées libérales. Mais je ne peux pas croire que le député défende vraiment la position du gouvernement et qu'il appuie le maintien de l'exonération de un demi-million de dollars des gains en capital à l'intention des Canadiens les plus riches. Si l'on examinait les statistiques, on verrait qu'une famille monoparentale comptant deux enfants et touchant moins de 20 000 \$ par année, qui vit sous le seuil de la pauvreté par suite des seules ponctions fiscales du gouvernement, sans compter la réduction des allocations familiales, va payer 438 \$ de plus en impôts après le budget de février 1987. Il s'agit d'une hausse cumulative de 487 \$.

● (1310)

Le député croit-il vraiment que nous devons accorder une exonération fiscale de 500 000 \$ des gains en capital aux 2 p. 100 de la population qui gagnent 100 000 \$ et 200 000 \$ par année et accroître du même coup les impôts de ceux qui vivent sous le seuil de la pauvreté? S'il le croit vraiment, je voudrais bien qu'il réponde à mon courrier.

J'ai reçu récemment une lettre d'un électeur de ma circonscription, un citoyen âgé qui vit sous le seuil de la pauvreté. Il touche la pension de la sécurité de la vieillesse et un très petit revenu qui le situe sous le seuil de la pauvreté. Il n'arrive pas à comprendre qu'on lui demande de payer des impôts. Il croyait à une erreur. Ce n'est pas une erreur. Au cours des deux dernières années et demie, dans son prétendu programme de réforme fiscale, le gouvernement a réussi à imposer le plus lourdement ceux qui sont le moins capables de payer.